







DIMANCHE 28 AVRIL



RESTAURATION SUR PLACE





MAUVES TROPHEE DU ST JOSEPH

Le Trophée du St Joseph est régit par le règlement du Trophée des Trophées Drôme Ardèche 2019.

HORAIRES

11 h 00 – 12 h 00 essais avec grille 13 h 00 début de la compétition 16 h 30 remise des récompenses

ENGAGEMENTS

Les engagements sont de :

6 € pour les benjamins et moins 12 € pour les minimes et plus

Les courses sont ouvertes à tous les pilotes licenciés FFC. Les cartes à la journée ou licences accueil sont acceptées avec une pré-inscription par mail auprès du club organisateur avant la date limite : bmxclubmauves@orange.fr

Les inscriptions se feront par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC : engagements/Route, avant le jeudi 25 avril 20h. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Deux courses sont mises en ligne:

```
1/ Trophée 26/07 - Trophée du St Joseph — MAUVES — 20 pouces 2/ Trophée 26/27 - Trophée du St Joseph — MAUVES — 24 pouces
```

Le paiement s'effectuera sur place auprès du club organisateur.

Toute absence sera signalée par mail au club organisateur avant le matin de la course.

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de la course après 11 heures 30.

Tous les clubs engagés (hormis le club organisateur) doivent fournir au moins une personne capable d'officier (arbitre ou bénévole). A partir de 15 pilotes inscrits, le club devra fournir deux personnes. Le nom des personnes sera envoyé au club organisateur : bmxclubmauves@orange.fr

REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours, ou carte à la journée, ou licence accueil ne pourront pas s'engager par CICLE. Les inscriptions de ces pilotes ne sont acceptées qu'avec la présentation, avant les essais, d'un certificat médical datant de moins d'un an.

Les licences Pass'Loisir ne sont pas acceptées.

La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier qu'ils sont bien inscrits et dans la bonne catégorie. <u>Ils devront signaler les erreurs avant 12 H 00.</u>

Aucune réclamation sur les inscriptions ne sera acceptée passé ce délai.

Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.

RECOMPENSES ET CLASSEMENTS

Une récompense sera distribuée par le club organisateur à tous les pilotes.

Les 8 premiers de chaque catégorie seront appelés sur le podium, les autres pilotes recevront une médaille à l'arrivée.

Hormis pour la catégorie pré-licencié, toutes les féminines auront une récompense spécifique.

Les résultats seront mis en ligne sur le site du comité AURA : http://auvergnerhonealpescyclisme.com/bmx/resultats

Le Trophée du St Joseph entre dans le classement général du Trophée des Trophées Drôme Ardèche. A l'issue de ce classement général, une récompense sera offerte aux 8 premiers de chaque catégorie qui auront participé à au moins 5 courses sur les 8.

DEROULEMENT DES COURSES

Les courses se dérouleront sur 4 manches pour toutes les catégories. Les pilotes seront mélangés à chaque manche. A l'issue des 4 manches, une manche de classement pour chaque catégorie sera effectuée par tous les pilotes, sauf si un pilote se retrouve seul.

Si une catégorie pré-licenciés est mise en place, ceux-ci feront leur course en 3 manches + manche finale. Les 3 manches se dérouleront en même temps que les manches 1-2-4 des autres catégories.

Lors des 4 manches, les couloirs seront attribués par tirage au sort. Lors de la finale, les pilotes seront appelés en fonction de leur classement et ils choisiront leur couloir.

Les finales se dérouleront par catégorie : Finale D, puis Finale C, ..., puis Finale A

LES CATEGORIES

(Voir tableau en annexe)

Les pilotes courront avec les catégories 2019.

Pour les 4 manches, les catégories seront regroupées s'il y a moins de 4 pilotes inscrits.

Lors des finales, les catégories regroupées seront séparées.

Jusqu'à la catégorie 14 ans inclus, les filles feront toutes leurs manches et leurs finales avec les garçons, mais garderons un classement séparé.

Les catégories Cruiser 17/29 et 30/39 feront toutes leurs manches et leurs finales ensemble, mais il y aura un classement séparé.

Chaque pilote recevra une récompense pour le classement de sa catégorie.

MAUVES TROPHEE DU ST JOSEPH

ACCES

Mauves est situé à 5 Km au sud de Tournon-sur-Rhône.

En venant du nord:

Sortie de l'autoroute à Tain l'Hermitage.

Prendre direction Tain l'Hermitage, Tournon-sur-Rhône, puis St Péray.

Ensuite, suivre le fléchage.

En venant du sud:

Sortie de l'autoroute à Valence nord. Prendre direction Lyon, Tain l'Hermitage par RN7.

A Pont-de-l'Isère, prendre direction La-Roche-de-Glun, puis Glun.

A la RD86, prendre direction Tournon-sur-Rhône.

Ensuite, suivre le fléchage.

LES SECOURS

Une équipe de l'ADPC 07 sera présente de 11 h 00 à 17 h 00.

BUVETTE - RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

ATTENTION: Le site ne dispose pas d'eau potable.

TOMBOLA

Une tombola spéciale « St Joseph » vous sera proposée. Merci d'accorder un bon accueil aux personnes qui passeront parmi vous.

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

Président : DESCHAUX Sébastien / 06 71 96 82 61 Secrétaire : VIOUGEAS Elisabeth / 06 64 50 58 06

Mail club: bmxclubmauves@orange.fr

ANNEXE

CATEGORIES 2019

2ème Trophée du St Joseph

Pré-licencié – 6 ans et moins Nés 2013 et après	Garçons et Filles	
Poussin 1 – 7 ans Nés en 2012	Garçons	Filles
Poussin 2 – 8 ans Nés en 2011	Garçons	Filles
Pupille 1 – 9 ans Nés en 2010	Garçons	Filles
Pupille 2 – 10 ans Nés en 2009	Garçons	Filles
Benjamin 1 – 11 ans Nés en 2008	Garçons	Filles
Benjamin 2 – 12 ans Nés en 2007	Garçons	Filles
Minime 1 – 13 ans Nés en 2006	Garçons	Filles
Minime 2 – 14 ans Nés en 2005	Garçons	Filles
Femme 15 ans et plus Nées en 2004 et avant		Femmes
Cadet – 15 / 16 ans Nés en 2003 ou 2004	Garçons	
Homme 17 ans et plus Nés en 2002 et avant	Hommes	
Cruiser Minime / Cadet Nés entre 2003 et 2006	Garçons	Filles
Cruiser 17/29 ans Nés entre 1990 et 2002	Hommes	Femmes
Cruiser 30/39 ans Nés entre 1980 et 1989	Hommes	Femmes
Cruiser 40 et plus Nés en 1979 et avant	Hommes	Femmes